



Master
DROIT PÉNAL ET
SCIENCES CRIMINELLES

Droit de l'exécution des peines et droits de l'Homme

Contacts

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH
Sciences Sociales et Humanités

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 - 64016 Pau Cedex

05 59 40 80 81

masters.deg@univ-pau.fr

<https://college-ssh.univ-pau.fr>

Responsable du Master

Jean-Paul CÉRÉ
Maître de conférences

Accès à la formation

Admission

Accès après examen du dossier de candidature pour les titulaires d'une licence en droit.

Candidature

Les dossiers de candidatures se font via le site Apoflux de l'UPPA :
<https://apoflux.univ-pau.fr>

Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne : <https://college-ssh.univ-pau.fr>

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Septembre 2021



<https://formation.univ-pau.fr/m-penal-exec>

Présentation de la formation

Le parcours Droit de l'exécution des peines et droits de l'Homme constitue une offre de formation inédite en France, en partenariat exclusif avec l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire. Ce master fait intervenir les meilleurs spécialistes français en droit de l'exécution des peines ainsi que des professeurs étrangers renommés.

L'objectif principal de ce parcours est de préparer les étudiants aux concours de l'administration pénitentiaire, police et gendarmerie et, de manière plus générale, de carrière judiciaire (barreau, magistrature, greffe, etc.).

Par ailleurs, le parcours offre également la possibilité d'investir le champ de la recherche, en droit de l'exécution des peines, droit pénal européen et droits de l'homme.

Objectifs de la formation

Ce parcours permet aux étudiants d'acquérir et de consolider leurs connaissances théoriques et pratiques sur le droit de l'exécution des peines par l'obtention d'un diplôme à vocation professionnelle dans un secteur en pleine transformation. La nécessité d'un renforcement de la formation et la spécialisation des différents acteurs intervenant en milieu carcéral ou en milieu ouvert apparaît comme une impérieuse nécessité.

Insertion professionnelle

Recrutement direct : entreprises privées assurant la construction et la gestion d'établissements pénitentiaires, ONG, associations humanitaires ou associations d'aides aux victimes, Ministère de la justice, administration pénitentiaire, ENAP.

Préparation aux concours de l'administration pénitentiaire, barreau, magistrature, police nationale et gendarmerie nationale, protection judiciaire de la jeunesse, collectivités locales et territoriales...

Formation continue qualifiante des professionnels de la justice : avocats, magistrats, personnels de l'administration pénitentiaire (personnels de direction au niveau régional, personnel de direction au niveau local, personnels pénitentiaires des services de probation, personnel de santé...).

Métiers/Postes : directeur d'établissement pénitentiaire, manager d'établissement pénitentiaire, conseiller d'insertion et de probation, responsable cellule juridique dans une direction régionale de l'administration pénitentiaire, chargé de mission, directeur de la protection judiciaire et de la jeunesse, assistant de justice, manager de projet, officier de gendarmerie, commissaire de police, avocat, magistrat.

Programme de la formation

Semestre 1

UE 1

Droit européen des droits de l'Homme Cours 36h
TD 15h

UE 2

Problèmes contemporains de droit pénal et de procédure pénale Cours 36h
TD 15h

UE 3

Histoire des droits de l'homme Cours 36h

UE 4

Criminologie Cours 36h

UE 5

Droit pénal international Cours 36h

UE 6 - UNE MATIÈRE AU CHOIX :

- Langue vivante TD 15h
- Toute autre matière de master droit Cours 36h

Semestre 2

UE 7

Droit pénal des affaires Cours 36h
TD 15h

UE 8

Droit de la peine Cours 36h
TD 15h

UE 9

Droit des mineurs Cours 36h

UE 10

Culture générale et note de synthèse Cours 36h

UE 11

Toute autre matière de master DEG Cours 36h

UE 12

Langue vivante TD 15h

Semestre 3

UE 1

Régimes de détention et vie carcérale Cours 40h
DER 20h

UE 2

Contrôle juridictionnel de la détention Cours 40h
DER 20h

Semestre 4

UE 3

Mesures non privatives de liberté Cours 40h
DER 20h

UE 4

Les systèmes pénitentiaires Cours 40h
DER 20h

UE 5

Stage 2 mois



Équipe pédagogique

Intervenants universitaires

- **Kazumasa AKAIKE**, Professeur à l'université Ryukoku de Kyoto (Japon)
- **Evelyne BONIS**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Directrice de l'institut de sciences criminelles et de la justice (ISCI)
- **Jean-Paul CÉRÉ**, Maître de Conférences à l'Université de Pau, directeur du Centre de recherche sur la Justice pénale et pénitentiaire (CRJ2P/IFTJ), Président honoraire de l'association française de droit pénal
- **Elsa EUVRARD**, Professeur à l'université de Montréal (Canada)
- **Retornaz EYLEM AKSOY**, Professeur à l'Université de Galatasaray (Turquie)
- **Joana FALXA**, Maître de Conférences à l'Université de Pau et des pays de l'Adour
- **Jean-Charles FROMENT**, Professeur à l'IEP de Grenoble
- **Ludovic GARRIDO**, Professeur à l'université de Bordeaux
- **Emmanuelle GINDRE**, Maître de Conférences à l'Université de la Polynésie
- **Jean GOURDOU**, Professeur à l'Université de Pau
- **Marie Cécile GUÉRIN**, Maître de Conférences à l'université de Bordeaux, directrice adjointe du Master
- **Thomas HERRAN**, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux
- **Martine HERZOG-EVANS**, Professeur à l'Université de Reims
- **Carlos Eduardo JAPIASSU**, Professeur à l'université d'Etat de Rio de Janeiro (Brésil), Secrétaire général de l'association internationale de droit pénal
- **Jean-Manuel LARRALDE**, Professeur à l'Université de Caen
- **Sandy LEHALLE**, Professeur à l'Université d'Ottawa (Canada)
- **Laurence SOULA**, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux
- **Piotr STEPNIAK**, Professeur à l'Université de Poznan (Pologne)

Intervenants professionnels

- **Yvan BARRON**, Directeur EPM Lavaur
- **Sadia BELHIMER**, Responsable de formation, ENAP
- **Julien BERNARD**, Directeur CNE de Fresnes
- **Florent COCHEZ**, Psychiatre à Bordeaux
- **Pascal FAUCHER**, Vice-président chargé de l'application des peines, TJ Bordeaux
- **François FÉVRIER**, Chef du département droit Institutions et politiques pénitentiaires, ENAP, directeur adjoint du Master
- **Mari GOIOCOECHEA**, Contrôleur au Contrôle général des lieux de privation de liberté
- **Elliot LOUAN**, Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation et chercheur associé à l'ENAP,
- **Delphine LUU**, directrice à la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse SUD à Toulouse.
- **Rodolphe MANGEL**, Directeur DSPIP Toulouse
- **Paul MBANZOULOU**, Directeur de la recherche (ENAP)
- **Valérie MEILHAUD**, Comité International de la Croix rouge
- **Benoit NARBÉY**, Chef du pôle déontologie de la sécurité, défenseur des droits, Paris
- **Agnès NAVARRO**, Juge d'Application des Peines, TJ Agen
- **Mathieu OUDIN**, Avocat au Barreau de Lannemezan
- **Joan PINET**, Chargée de formation ENM
- **Fanny SANTHOIRE**, Magistrat,
- **Morgane RAFFY**, Substitut du procureur de la République, TJ Agen
- **John STURGEON**, Directeur de probation Ecosse
- **Aurélien TRUF**, Directeur Adjoint centre pénitentiaire Bordeaux Gradignan